



DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

p.o.423.611

Notification

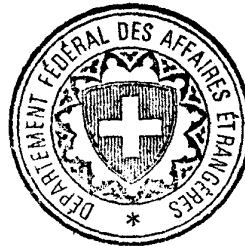
aux Etats ayant participé à la Conférence des plénipotentiaires pour l'établissement d'une Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques ("Eumetsat") tenue à Genève le 24 mai 1983

---

Le Département fédéral des affaires étrangères a l'honneur de remettre aux Etats ayant participé à la Conférence des plénipotentiaires pour l'établissement d'une Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques ("Eumetsat") les documents suivants:

- Copie certifiée conforme à l'original du Protocole relatif aux privilèges et immunités de l'Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques, conclu à Darmstadt le 1er décembre 1986;
- Copie certifiée conforme à l'original de l'Acte final de la Conférence ayant adopté ledit Protocole;
- Copie certifiée conforme à l'original de la Résolution EUM/C/86 rés. I du Conseil de ladite Organisation concernant la modification de l'annexe II de la Convention, adoptée à Darmstadt le 22 août 1986 et entrée en vigueur pour tous les Etats parties à la Convention le 1er janvier 1987.

Berne, le 23 janvier 1987



- Annexes: 1 copie conforme du Protocole, avec une déclaration de la République fédérale d'Allemagne et une réserve de l'Italie, ainsi que la liste des plénipotentiaires ayant signé ledit Protocole,
- 1 copie conforme de l'Acte final
- 1 copie conforme de la Résolution modifiant l'annexe II à la Convention